

# PLAN D'ENTREPRISE : LE GROUPE CHANGE DE CAP !

**VOTER CGT, c'est l'assurance d'avoir à vos côtés un syndicat solide qui vous défendra dans ces bouleversements majeurs !**

Avec le plan d'entreprise Demain 2020, « prendre la main sur demain », le groupe a lancé un programme de transformations intensives : déploiement du digital, métiers Retraite, Santé et Prévoyance et organisation Commerciale. Aujourd'hui, force est de constater que le projet **digital** s'accélère pour combler le retard pris par le groupe. De plus, la fusion des régimes Agirc-Arrco s'est achevée en anticipant la trajectoire d'économies imposées par les fédérations, principalement sur la masse salariale, et ce avec l'accord de certaines organisations syndicales ! L'industrialisation de la **prévoyance santé** se poursuit. Les régions pilotes de la transformation de la **distribution** ont commencé leurs déploiements, les nouvelles organisations se font au détriment d'une partie des salariés dont les besoins et les compétences ne sont ni entendus ni reconnus. Enfin, de nombreuses évolutions réglementaires viennent impacter le modèle financier du groupe : la lutte contre le blanchiment d'argent, le RGPD, le prélèvement à la source, mais aussi la future réforme des retraites, la loi pacte, la réforme 100% santé ...



**Ces éléments ont conduit nos têtes pensantes à prendre une décision inédite et radicale :  
stopper le plan actuel pour en construire un nouveau !**

**La CGT vous présente les grandes lignes de ce nouveau plan !**

## L'Environnement économique

### BAISSE DES EFFECTIFS



Les taux négatifs impactent fortement les marges de solvabilité du Groupe, ce qui impose de revoir rapidement notre modèle économique. Les gammes des contrats, impactées par la loi Pacte et la réforme 100 % Santé, doivent impérativement être adaptées à l'environnement concurrentiel du marché. Cela conduit l'entreprise à rectifier sa trajectoire d'économies qui tend désormais à **-15M€** en retraite complémentaire, et **-40M€** en prévoyance santé. L'accélération de la digitalisation et la révision du schéma immobilier (mise en place du Flex office ?) peuvent être de nouveaux axes générateurs d'économies. Les nombreux départs de salariés non remplacés sont aussi une importante source d'économies, dont on parle (trop) peu : la trajectoire des effectifs CDI est aujourd'hui de **- 5.8 %** !

**Soit 1 remplacement pour 5 départs ! Il est temps d'arrêter cette politique de réduction des effectifs qui surcharge les salariés !**

## La Retraite complémentaire

Le futur régime universel prévoit la fusion de l'AGIRC-ARRCO et de la CNAV pour 2025, posant la question de l'avenir des institutions de retraite. Le regroupement de la collecte des cotisations par l'ACOSS et les URSSAF sera structurant en matière d'emploi.



**La CGT combat le projet de réforme de la retraite pour la sauvegarde d'un système solidaire et intergénérationnel, et sera vigilante sur les emplois et les conditions de travail des salariés !**

## Développement commercial

Le nouveau plan a pour ambition de réaffirmer les valeurs du Groupe pour renforcer la confiance des clients. Il pourra s'agir de développer et adapter les offres d'épargne retraite, renforcer la santé pour les TNS, indépendants, retraités, entreprises et salariés, développer une offre de dépendance collective ou individuelle, de services à la personne pour les aidants et les proches. Tout cela ne sera possible qu'avec des effectifs à la hauteur des ambitions affichées par la Direction.

**Oui au développement de nouvelles offres de contrats, y compris sur la dépendance, enjeu de société majeur dans les années à venir, mais sans oublier ses propres salariés !**

**La CGT revendique la négociation d'un accord d'entreprise pour les salariés du groupe aidants familiaux, au même titre que ce que le groupe propose à ses clients.**

**OUI au développement, sans oublier ses propres salariés !**



## Ressources humaines

La réorganisation des services RH et la création des RH Partenaires métiers ont facilité les échanges et la communication entre les différentes directions en simplifiant le nombre d'interlocuteurs. Un nouvel accord sur la qualité de vie au travail doit être négocié en début d'année. Dans le nouvel accord GPEC, le salarié devra s'adapter aux changements et évolutions des métiers. Ces changements sont porteurs d'une responsabilisation des salariés dans leurs parcours professionnels et le développement de leurs compétences.

Quid des salariés qui ne sont pas en capacité d'être mobiles professionnellement ou géographiquement ?

Les salariés ont-ils vraiment le choix, auront-ils la visibilité, le temps, les moyens de leur choix ?

La direction donnera-t-elle les moyens à ses managers d'accompagner réellement leurs équipes dans la construction de projet professionnel ou de reconversion tout en étant sous pression constante des résultats attendus ?

**La CGT ne sera pas signataire de ce nouvel accord GAPEC qui lui paraît trop éloigné de la réalité du terrain pour les salariés, et demande l'ouverture d'une nouvelle enquête 'Ma vie au travail' pour améliorer les conditions de travail de tous les salariés !**

---

**Pour devenir un assureur complet, le groupe est en négociation exclusive avec la Mutuelle Générale, (groupe de 1600 salariés, 1.5 millions d'assurés) mutuelle historique des salariés de La Poste et d'Orange.**

**Aujourd'hui l'impact sur l'emploi et sur la charge de travail des salariés n'a soi-disant pas encore été calculée... La CGT s'interroge donc sur le bienfondé de cette annonce, et sur les impacts qu'auront ces nouvelles orientations stratégiques sur les salariés.**

**Il est très inquiétant que nos têtes pensantes aient tant de difficultés à anticiper l'entreprise à 3 ans !**

**Il semble impératif que l'entreprise soit plus transparente dans sa stratégie. Ces orientations ont des conséquences lourdes sur les emplois, les outils, les réorganisations, et donc sur les salariés !**

**Apportez votre soutien à un syndicat combatif dans tous les secteurs, tous les métiers, et qui s'oppose à toujours plus d'économies aveugles.**

**La CGT sera toujours là pour défendre vos droits !**

